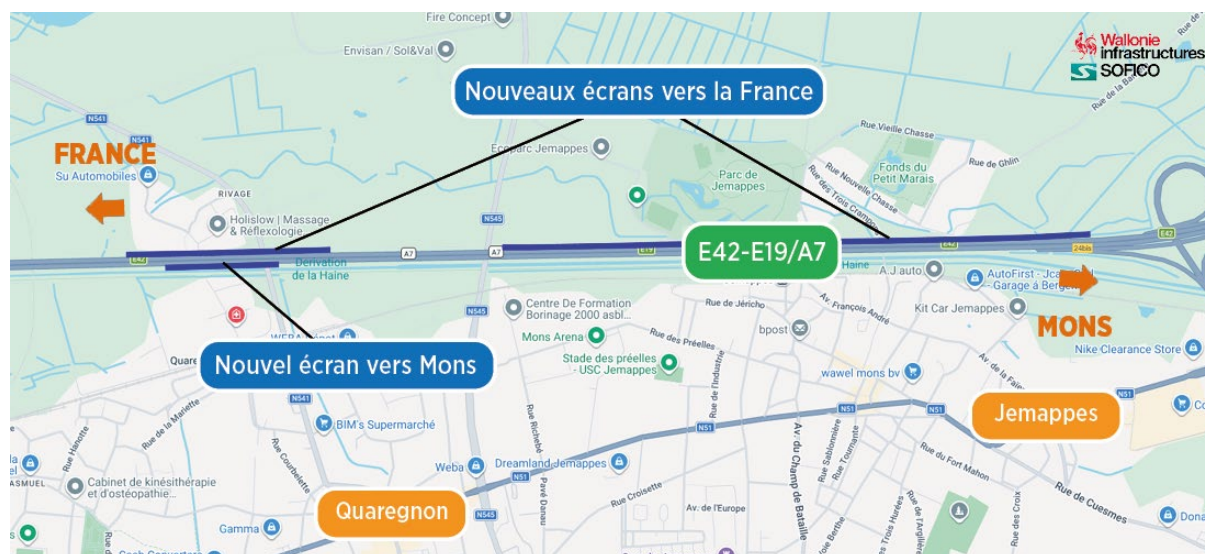


## E42-E19/A7 – Jemappes/Quaregnon : chantier principalement de nuit pour rénover le système de gestion des eaux de l'autoroute ainsi que les panneaux antibruit à hauteur de Jemappes vers la France et Quaregnon dans les deux sens de circulation

17 juin 2026

Un chantier visant à rénover la gestion des eaux de pluie, ainsi qu'à remplacer les panneaux antibruit longeant l'E42-E19/A7 à Jemappes (Mons) et Quaregnon, débutera le 10 août prochain. Ces travaux seront menés principalement de nuit afin de minimiser leur impact sur la circulation et seront découpés en 3 phases successives. Ils permettront d'améliorer durablement le cadre de vie des riverains et de diminuer les risques d'aquaplanage sur l'autoroute.



### UN MEILLEUR CONFORT AUDITIF POUR LES RIVERAINS, PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES USAGERS

En direction de la France, les nouveaux panneaux acoustiques se situeront le long de l'E42-E19/A7, à hauteur de **Jemappes (Mons)**, sur une distance d'environ **2,2 kilomètres** ainsi qu'à hauteur de **Quaregnon**, sur une distance d'environ **800 mètres**. En direction de Mons, à hauteur de **Quaregnon**, le nouveau dispositif antibruit s'étendra sur une distance d'environ **400 mètres**. Sur les trois zones identifiées, le chantier consiste à retirer l'ensemble de la structure existante (panneaux déjà retirés à Quaregnon vers Mons) pour y installer de nouveaux dispositifs antibruit plus performants dont la hauteur sera **rehaussée**. Les deux murs d'écrans vers la France présenteront également **longueur plus conséquente** qu'auparavant.

Au total, ce sont près de **17.000 m<sup>2</sup>** d'écrans antibruit (contre 7.900 m<sup>2</sup> auparavant) qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute, d'une hauteur comprise entre **3,2 mètres et 7,4 mètres**. Cette rénovation des trois écrans antibruit **améliorera considérablement le confort auditif des riverains et leur qualité de vie**.

Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par rapport à la population impactée. Elles sont également dictées par une démarche de gestion des actifs présents sur le réseau nécessitant une mise à neuf.

Les écrans antibruit choisis pour réduire durablement les nuisances sonores seront en **béton absorbant** et présenteront l'allure suivante, identique à celle des écrans antibruit positionnés sur le même axe autoroutier en direction de la France :



Les travaux viseront également à mettre en place un **nouveau système de gestion des eaux de pluie**. Il permettra de mieux collecter et canaliser les eaux de ruissellement arrivant sur l'autoroute, ce qui **réduira les risques d'aquaplanage** et augmentera la sécurité des usagers.

## **PHASAGE DU CHANTIER ET MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION**

Le chantier est divisé en trois phases afin de limiter l'impact sur la circulation. Les travaux se dérouleront comme suit :

- Phase 1 - Quaregnon en direction de Mons : du 10 août à octobre 2026 ;
- Phase 2 - Jemappes en direction de la France : d'octobre 2026 à mars 2027 ;
- Phase 3 - Quaregnon en direction de la France : de mars 2027 à juin 2027.

## DU LUNDI 10 AOÛT JUSQU' AU 23 AOÛT – PREMIERE PHASE À HAUTEUR DE QUAREGNON VERS MONS

Pendant ces travaux préparatoires consistant, entre autres, à déplacer des impétrants, l'E42-E19/A7, à hauteur de Quaregnon, **uniquement en direction de Mons**, sera réduite à **deux bandes de circulation** avec une vitesse maximale limitée à **70km/h**.

## DÈS LE 24 AOÛT JUSQU'EN JUIN 2027

Pendant les différentes phases du chantier, la philosophie générale sera la suivante sur les zones successivement concernées :

- Les travaux s'effectueront principalement de nuit, limitant la circulation sur l'E42-E19/A7 **entre 20h30 et 5h du matin**, à **une bande de circulation**, avec une vitesse maximale limitée à **70km/h**.
- En journée, la circulation sera maintenue sur **trois bandes** avec une vitesse maximale limitée à **90km/h** (suite notamment au retrait de dispositifs de retenue permettant de travailler sur l'égouttage). Certaines opérations **pourraient être menées en journée** si elles n'impliquent pas de modifier ces conditions de circulation.

\*\*\*

Ces travaux représentent un budget de près de **€14 millions HTVA** financé par la **SOFICO**, maître d'ouvrage, dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous 2020-2027 », enveloppe « Dispositifs antibruit ».

Ils seront réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est l'**entreprise TRBA** qui a été désignée par marché public pour leur exécution.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !   